

**PROLONGEMENT DE L'AUTOROUTE 25 ENTRE L'AUTOROUTE 440 ET
LE BOULEVARD HENRI-BOURASSA**

Mémoire déposé au BAPE par

**M. Éric Chartrand
9 juin 2005**

A qui de droit,

Je m'appelle Eric Chartrand, je suis né le 12 janvier 1963 et j'ai grandi sur le bord de la rivière des Prairies à l'est du futur pont de la 25 .

Un pont dans l'est est nécessaire et m'aurait éviter du kilométrage inutile durant mes études et ce, principalement durant mes trois années passées au céjep Marie-Victorin.

Un pont dans l'est est nécessaire et m'aurait peut-être évité de déménager à St-Vincent de Paul pour me rapprocher du pont Pie-IX.

-Aujourd'hui, je suis propriétaire de Autocar Chartrand dont le siège social est situé sur la montée Masson à Laval et qui compte plus d'une centaine d'autobus.

Un pont dans l'est est nécessaire pour permettre à nos véhicules de circuler plus librement et éviter le gaspillage de diesel.

Un pont dans l'est est aussi nécessaire pour permettre au nouveau parc industriel de St-Vincent de Paul de croître.

Bien à vous

Eric Chartrand